



USAGES
PARCS ET JARDINS
(UPJ)
Pont de fin d'année 2014-2015

PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2014-2015)

Tableau de fermeture des ateliers et chantiers

Etant donné qu'une **semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et chantiers est le suivant :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
15	16	17	18	19	20	21
 22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

-  5 jours ouvrables payés comme vacances
(23, 24, 26, 29, 30 décembre 2014)
-  4 jours fériés
(25, 31 décembre 2014 et 1^{er} et 2 janvier 2015)
-  1 jour compensé
(22 décembre 2014)

Le travail s'arrêtera le **vendredi 19 décembre 2014 à 15 heures** et reprendra le **lundi 5 janvier 2015 à 8 heures**.

N.B. : Les entreprises ont la possibilité **d'avancer** la fermeture avant le pont de fin d'année ou de **retarder** la reprise du travail après ce même pont de fin d'année, **dans le cadre de la prise de la 5^{ème} semaine de vacances, d'entente entre l'employeur et le personnel soumis aux usages.**